



APPEL A L'AIDE !

Nous voici dans la dernière ligne droite, c'est aussi l'heure de vérité !

Nos partenaires publics répondent présents, à commencer par l'Etat qui a donné un avis favorable à notre projet le 30 juin 2005 avec, à la clef, une subvention de 25%. Immédiatement suivi par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, sous l'impulsion de notre Conseiller Général, qui a concrétisé les 20% promis par le vote d'une subvention de 67.660 euros le 7 juillet dernier. Le Groupe d'Action Local du Pays Lunévillois qui répartit les crédits européens du programme Leader+ a, quant à lui, donné un pré-avis favorable à notre dossier lors de son comité de programmation du 29 juin dernier. Sa décision définitive doit intervenir en octobre ainsi que celle du Conseil Régional de Lorraine sollicité au titre du FRADT Leader+ en complément de l'action du Pays Lunévillois. La commune de Bayon a accepté de faire l'avance de la TVA qu'elle récupérera deux à trois ans après la réalisation de cet investissement.

Reste la part communale de 33% du coût hors-tax, soit 120.480 euros. La commune de Bayon qui vient de commander pour plus de 80.000 euros de travaux afin de mettre en sécurité le clocher de l'église pour la réouvrir au plus vite, va être confrontée, dans les quatre à cinq ans à venir, à la nécessité d'investir plus d'un million d'euros hors-taxes afin de remédier définitivement aux désordres apparus dans le bâtiment de l'église. La part communale de l'orgue sera donc constituée, pour de ne pas accroître la pression fiscale sur les citoyens de Bayon, de dotations associatives :

- La commune a déjà signé une convention avec l'association diocésaine, dépositaire d'un legs fait en 1996 par madame Thouvenin « pour doter l'église d'un orgue » soit une somme de 48.392 euros.
- Notre association a déjà donné 7.535 euros pour les deux premiers lots de maîtrise d'œuvre nécessaires à l'avancée du dossier (appel d'offre et choix de l'entreprise – voir n° précédent).
- Les 64.553 euros restants auraient pu être collectés par une association genre « Fondation du Patrimoine » mais notre projet était trop engagé pour qu'il y eût avantage à utiliser cet intermédiaire. C'est donc l'association des Amis de l'Orgue de Bayon qui continue à rechercher les fonds pour doter la commune du reste du coût hors taxes.

Nos actions en cours ont certes déjà permis de réunir quelques milliers d'euros, mais il devient urgent de trouver les 50.000 euros encore manquants. Et il faut les avoir d'ici le mois de décembre pour que la commune puisse passer la commande avant la fin de l'année. L'investissement doit, en effet, être engagé avant fin 2006 qui est la dernière année permettant de bénéficier du programme européen Leader+ dont dépend également la subvention du Conseil Régional. Comme la commune ne passera commande à l'entreprise Kern que lorsque l'ensemble du financement sera réuni, il nous faut faire le forcing pour ne pas perdre les 85.660 euros obtenus par ces 2 subventions ce qui nous empêcherait de réaliser le projet.

Le mécénat d'entreprise n'a, à ce jour, pas encore permis d'obtenir le moindre centime d'euro. Ce sont donc les dons des particuliers, donc vos dons à vous, ami(e) lecteur(trice), qui sont les plus sûrs garants de la réussite de notre entreprise.

Vous l'avez compris, il y a urgence. Chaque habitante ou habitant de Bayon ou de la communauté de commune est concerné. Il serait dommage de perdre 240.000 euros de subventions publiques, au total, parce que nous n'avons pas su nous mobiliser pour rassembler quelques dizaines de milliers d'euros d'ici la fin de l'année ! Faire la sourde oreille à cet appel, c'est contribuer volontairement au déclin du Bayonnais. Pour le rayonnement culturel de notre territoire et son attractivité faites le geste, si modeste soit-il, de parrainer quelques tuyaux ou d'acheter le CD souvenir de l'orgue actuel (voir au verso).

Au nom du Conseil d'Administration et des membres de l'association, je vous remercie d'avance pour votre aide.

Michel CLAIRE

Président des Amis de l'Orgue de Bayon

Deux temps forts de nos animations 2006

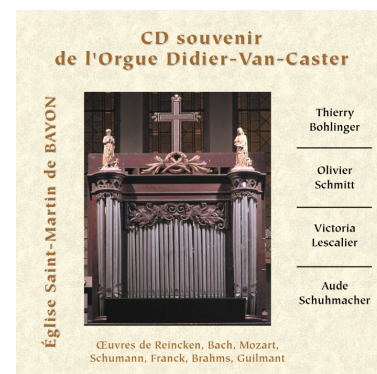


Sortie pédagogique en Alsace



L'hydraule à la fête de la mirabelle

LE CD SOUVENIR EST DISPONIBLE



Le CD souvenir de l'orgue Didier-Van-Caster de Bayon, a été enregistré les 26 et 27 avril. Un grand merci aux quatre organistes qui nous ont fait cadeau de leur talent : Thierry Bohlinger, Olivier Schmitt, Victoria Lescalier et Aude Schuhmacher. Le livret inclus vous permettra de mieux les connaître. Ce CD est en vente à l'accueil de la maison de retraite de Bayon ou chez Ginette Claire, 1 rue de Baccarat à BAYON au prix de 16 euros. Il est également disponible par correspondance auprès de Mariette Didier, 30 rue Principale 54290 LOROMONTZEY, dans ce cas ajouter 2 euros pour frais de port et d'emballage. Les bénéfices de la vente de cet enregistrement sont destinés au financement du nouvel orgue.

Une idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année !

BILAN D'ACTIVITÉ

Activités culturelles et pédagogiques

- **30 octobre 2005** - Concert orgue, trompette et saxo : Pascale Neu, Laurent Bauvin et Didier Merelle ont offert un concert d'une grande variété grâce aux cuivres associés à l'orgue.
- **4 décembre 2005** - Marché de Noël : il a eu lieu à la salle des Fêtes de Bayon suite à la fermeture de l'église pour travaux. Ce fut une belle réussite avec la prestation de la chorale « La Vie Chante » de Neuwiller sur Moselle
- **8 avril 2006** - Sortie pédagogique à Villacourt : Jean-Sénécal et Jean-Baptiste Didier ont fait une présentation de l'orgue de Villacourt à une classe de cinquième, dans le cadre du projet pédagogique avec le collège de l'Euron
- **9 avril 2006** - Concert d'orgue à Villacourt : Cécile Michel-Bohlinger nous a offert un concert de musique baroque sur l'orgue de Villacourt, le nôtre étant indisponible. Le marché de Pâques a eu lieu le même jour à la maison de retraite de Bayon, à Crevéchamps et à l'église de Villacourt.
- **20 avril 2006** - Voyage pédagogique : Les mêmes élèves ont visité le centre européen de l'orgue et l'orgue de l'abbatiale de Marmoutier ainsi que l'orgue d'Obernai.
- **30 juin 2006** - Aubade place de Lorraine : les collégiens ci-dessus ont donné une aubade place de Lorraine avec leur professeur Odile George.
- **27 août 2006** - Participation à la fête de la mirabelle à Bayon avec un char représentant l'hydraule et un stand avec des objets décoratifs, layette et pâtisseries.

BULLETIN D'ADHESION OU DE SOUTIEN

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

Je souhaite (ré)adhérer à l'Association (*)

cotisation 2007 de 10 € → =

Je souhaite réserver pour le repas du 22 octobre 2006

..... repas à 25 € → =

Je commande le CD souvenir de l'orgue de Bayon

..... CD à 16 € (+ 2 euros de frais) → =

Je souhaite parrainer des tuyaux (*)

..... tuyaux à 5 € → =

..... tuyaux à 10 € → =

..... tuyaux à 30 € → =

..... tuyaux à 50 € → =

Total : =

Ci-joint un chèque du montant total à l'ordre de « association des amis de l'orgue de Bayon » à retourner à :

Mariette DIDIER 30, rue Principale 54290 LOROMONTZEY

(*) l'adhésion et les parrainages sont déductibles de l'impôt sur le revenu

Fonctionnement

Le CA s'est réuni 2 fois en décembre 2005 et juillet 2006. Le bureau (président, vice-président, trésorière et secrétaire) s'est réuni fréquemment pour mettre en œuvre les décisions du CA :

- préparation des concerts
- préparation des marchés de Pâques et de Noël
- préparation du voyage pédagogique
- enregistrement et production du CD souvenir
- préparation de la nouvelle plaquette
- confection du char et du stand pour la fête de la mirabelle.

Nos prochaines manifestations

- repas raffiné à la campagne le 22 octobre à Loromontzey
- concert de musique ancienne le dimanche 12 novembre dans l'église de Bayon réouverte.
- concert de Nancy Ducale et marché de Noël le 3 décembre à la salle des fêtes de Bayon avec un salon de thé. Les bonnes volontés sont les bienvenues pour fabriquer décors de Noël, pâtisseries, cadeaux ou autres : s'adresser à Ginette ou Mariette, merci d'avance.

TUYAUX CHERCHENT PARRAINS

Environ un quart des 1.880 tuyaux que comptera le nouvel orgue sont aujourd'hui parrainés. Cela représente près de 5.000 euros soit le quart de la somme attendue de cette opération. Nous comptons sur vous pour parrainer des tuyaux ou en parrainer d'autres si vous avez déjà inscrit votre nom sur un ou plusieurs tuyaux. Ou encore faire un « parrainage cadeau » pour vos enfants, petits-enfants, parents ou amis.

Rappelons que ces dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu pour 66% de leur montant. Exemple : vous parrainez pour 50 euros de tuyaux, vous déduisez 33 euros de vos impôts et il ne vous en coûte réellement que 17 euros.

Vous pouvez utiliser soit le bulletin de soutien ci-contre, soit le coupon détachable du dépliant « parrainage des tuyaux » disponible dans les commerces de Bayon, les offices de tourisme et les églises du secteur.

Félicitations

A notre vice-président Jean-Baptiste Didier qui a obtenu son CAP de facteur d'orgues en juin dernier. Ses compétences en la matière lui ont permis de réparer et accorder notre orgue pour l'enregistrement du « CD souvenir » afin qu'il soit une archive sonore de qualité (voir ci-contre pour le commander).

Remerciements

A toutes les personnes qui ont œuvré pour l'association cette année et en particulier :

- aux organistes qui ont joué pour le « CD souvenir ».
- aux réalisateurs du char « l'hydraule » : Jacques Houbre (toiles peintes), Nathalie Claire et Jean-Baptiste Didier (maquette), Gérard Husson (prêt du tracteur), Gérard Euriat (prêt de la remorque), Emilien Charmois (conduite du tracteur) et aux enfants et jeunes qui ont animé le char.
- à Pierrette Giuriato qui a tricoté de la layette et l'a vendue au stand pendant la fête de la mirabelle.
- à Clotilde Didier qui a réalisé le logo de l'association.